Les demandes de devis pour des installations de panneaux solaires ont triplé au mois de février 2019 chez ENGIE

ENGIE a repositionné son offre vers les clients résidentiels pour les aider à réduire leur consommation et rendre leur logement plus efficace. Cette évolution connait un succès important. Ainsi, la demande d'offres pour l'installation de panneaux solaires a triplé en février 2019, par rapport à février 2018.

Produire son électricité avec des panneaux solaires est une des façons d'améliorer l'empreinte CO2 de sa maison et de sa famille. C'est aussi une des façons de réduire sa facture totale d'énergie, ce qui constitue pour les ménages une priorité. En effet, même si aujourd'hui seuls (environ) 27% de la facture représentent la part liée à l'énergie proprement dite, la tendance à la hausse des prix de l'électricité constatée depuis janvier 2018 se confirme et l'évolution des prix des matières premières continue à pousser vers le haut les prix de l'électricité. En parallèle, les 73 autres pourcents de la facture n'auront pas tendance à se tasser dans les années à venir sous l'effet des taxes, fais de distribution, frais de transport et soutien au renouvelable.

C’est dans ce contexte qu’ENGIE a repositionné son offre vers les clients résidentiels pour les aider à réduire leur consommation et rendre leur logement plus efficace. Cette évolution connait un succès important. Ainsi, la demande d’offres pour l’installation de panneaux solaires a triplé en février 2019 (par rapport à février 2018). Les ménages Wallons sont ceux qui marquent le plus d’intérêt pour devenir auto-producteurs d’électricité (70% des demandes). Vu l’engouement des demandes, on peut s’attendre à ce que le marché global du PV soit tendu en termes de délais.

ENGIE constate clairement une flambée des demandes d’installation. Pour y répondre, ENGIE a renforcéses équipes et mise sur une communication transparente :

- Les offres proposées par ENGIE sont fermes et sans surprise
- Les retours sur investissement tiennent compte de l’entrée en vigueur, au niveau wallon, d’un tarif prosumer
- Le rendement calculé sur 20 ans tient compte du remplacement de l’onduleur (en moyenne après 10 ans)
- Les délais d’installation sont estimés et discutés avec le client en amont, et tiennent compte del’afflux réel des demandes.

Philippe Van Troeye, CEO d’ENGIE Benelux : « Même si les discussions sur la mise en place d’un tarif prosumer en Wallonie ont accéléré les intentions d’achat de certains ménages, il apparaît, de façon plus générale, que la volonté de devenir auto-producteur se renforce dans les trois régions du pays. Investir dans une installation PV est un investissement rentable (même après l’application du tarif prosumer) et contribue efficacement à réduire l’empreinte CO2 d’une famille. Le prix des installations a été diminué par 5 ces dernières années. Ce qui rend aujourd’hui cet investissement plus largement accessible. La pose de panneaux photovoltaïques chez nos clients résidentiels, professionnels et institutionnels est devenue une des solutions de base proposée par ENGIE. Ces installations contribuent à l’ambition d’ENGIE de faire du pays un champion de l’efficacité énergétique ».

Avec un bâti datant en grande partie des années ’40 et jusqu’à 60% des logements sociaux inefficaces énergétiquement dans certaines régions du pays, la Belgique est une passoire énergétique. ENGIE, acteur local et premier producteur vert du pays, a l’ambition de faire du pays un champion de l’efficacité énergétique.